



Département de Haute-Savoie

Commune d'ETEAUX

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 décembre 2012

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes.

Présents : ROSSET François, RATSIMBA David, GAUD Michel, MARTIN Michel, ROTA Christian, CONTAT Maurice, DESBIOLLES Pascal, ETIENNE Gilles, GAILLARD Bernard, MISSILLIER Patrick, ROGUET Ingrid, SAINT - ANDRE Mireille, SUATTON Bernadette.

Absents excusés: AMOUDRUZ Fabienne, BOUSSON David, DELUCINGE Ghislaine, ROSSET Ludovic.

M. Gilles Etienne est nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 21 novembre 2012

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

II - DELIBERATIONS

Par délibérations, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, les décisions telles que présentées ci-dessous :

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - EXERCICE 2013

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en mai dernier validant le projet de réalisation de logements aidés, d'une micro-crèche et de deux commerces de proximité. La commune achètera un local en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) en vue d'y installer une micro-crèche. M. le Maire indique que les dossiers de micro-crèche sont classés comme prioritaires au titre de la DETR sur la programmation 2013 et demande l'autorisation de déposer une demande de subvention. Le coût global estimatif de l'opération s'élève à 183 750 € HT et la demande de subvention porte sur 91 875 € HT.

PARTICIPATION FINANCIERE A LA CLIS DE BONNEVILLE POUR DEUX ENFANTS D'ETEAUX

M. le Maire indique au Conseil Municipal que la commune de Bonneville a adressé à Eteaux une demande de participation financière, à hauteur de 313.68 €, pour deux enfants de la commune accueillis dans cette Classe d'Intégration Scolaire située à l'école du centre.

EXECUTION DU BUDGET 2013 AVANT SON VOTE

M. le Maire rappelle la règle budgétaire suivante : lorsque le budget principal n'a pas été voté, M. le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement, dans la limite des crédits inscrits à la section de fonctionnement du budget de l'année précédente. De même, M. le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement (masse des crédits) du budget de l'exercice précédent. Cette possibilité est soumise à une autorisation du Conseil Municipal.

ACQUISITIONS FONCIERES - ROND POINT RD 5 / RD 1203 / RD 155

M. le Maire demande l'autorisation de signer les actes notariés concernant la vente des terrains par la SCI Gaby (représentée par M. Laurent Jacquemoud).

ADOPTION DE LA DECLARATION DE PROJET

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la procédure de la déclaration de projet et informe les élus de l'avis du commissaire enquêteur. Il convient maintenant de mettre en compatibilité le POS valant PLU et d'adopter la déclaration de projet.

Par délibération, l'Assemblée approuve, à la majorité, la décision telle que présentée ci-dessous :

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE DE BIBLIOTHECAIRE

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le passage à temps plein du poste de bibliothécaire.

III - URBANISME

M. David RATSIMBA, responsable de la commission d'urbanisme, présente les dossiers examinés lors de la réunion du 17 décembre 2012 :

Déclaration Préalable (DP) :

Mme MISMETTI Christelle

Installation d'une piscine
1247 route de Charny

Accordé

DOSSIERS EN RETOUR DE LA DDT - signés et délivrés du 22 novembre au 19 décembre 2012

1 permis d'aménager :

SA CARRIER Géomètre pour les Cts ROSSET

Division de terrain (3 lots) route de Collonges

Accordé

3 permis de construire (dont 1 modificatif) :

M. ARSIC Mijodrag

Construction d'une maison individuelle
841 route de la Chapelle « Lotis. Le Clos du Levant »

Accordé

M. ZORTEA Michel

Construction d'une habitation sur garage existant
Chemin des Crêtes

Accordé

M. ARIONI Ronan (PC modificatif)

Création d'une superstructure légère (*devant supporter ultérieurement une pergola au-dessus de la piscine*)
877 route de la Chapelle (lotis. Clos du Levant)

Accordé

M. David RATSIMBA présente l'information suivante :

Projet de micro-crèche : une présentation du travail d'esquisse mené par l'architecte retenu par Haute-Savoie Habitat a eu lieu le 3 décembre dernier. Il y a un risque que ce projet ne respecte pas les normes actuelles du règlement du POS valant PLU (uniquement au niveau de la hauteur de la sablière, imposée à 8 mètres actuellement). Il est donc possible de prendre une délibération en février 2013 pour majorer cette règle après avoir procédé à un affichage en mairie du projet de délibération pendant un mois, ce qui sera fait en fin de semaine.

IV - BÂTIMENTS

M. Michel GAUD, responsable de la commission, informe les membres du conseil municipal de différents dossiers :

Diagnostics énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public : la commission bâtiments, qui s'est réunie le 26 novembre, a longuement étudié le diagnostic énergétique des bâtiments communaux. Une réunion de travail (avec présentation desdits diagnostics) et de réflexion (notamment sur les travaux à mener et sur la consommation énergétique, dont le coût est en perpétuelle hausse, à prévoir) aura bientôt lieu en présence du SYANE et du bureau d'étude en charge de cette mission.

V - VOIRIE

M. MARTIN responsable de la commission voirie, présente les informations suivantes :

Radar pédagogique : il change d'emplacement chaque mois, les données sont collectées en mairie, son dernier positionnement (route de chef-lieu en direction de la bibliothèque) montre une vitesse parfois importante, un travail de sensibilisation sera à mener.

VI- ECOLES

M. Christian ROTA, responsable de la commission écoles, présente les informations suivantes :

Visite des DDEN : elle a eu lieu le 30 novembre à l'école des Crues et à l'école du chef-lieu. Les inspecteurs ont remercié la commune du bon entretien des bâtiments et ont mis en avant le bon relationnel existant entre les enseignants, les APE et la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain Conseil Municipal : il aura lieu mercredi 23 janvier à 20h00.

Cérémonie des vœux : elle aura lieu mardi 15 janvier 2013 à 19h30 à la salle de restauration scolaire.

| |
|----------------------|
| TOUR DE TABLE |
|----------------------|

Bernard GAILLARD : informe, concernant le ski club, qu'une coupe de France cadets (épreuve nationale) aura lieu les 5 et 6 janvier 2013 aux Glières.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le Maire : François ROSSET